



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 4 mai 2017 — N° 253

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner l'inauguration du Pavillon de menuiserie intergénérationnel de Saint-Roch-des-Aulnaies.

M. Bourcier (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Relais pour la vie à Saint-Jérôme.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale du sport et de l'activité physique.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Corps de cadets 2820 des Chutes-de-la-Chaudière.

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la campagne de sensibilisation de la Société canadienne de l'hémophilie, section Québec.

4 mai 2017

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin d'inviter la population à participer aux fêtes du centenaire de La Sarre, de La Reine et de Macamic.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Georgette Couture pour son engagement au sein du club Les Aînés de Sherrington.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'entreprise Jefo International Ltée.

Mme Richard (Duplessis) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme Cancer Fermont.

M. Bourgeois (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats et finalistes du Gala de l'entreprise de la Chambre de commerce de Val-d'Or.

À 9 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

4 mai 2017

Moment de recueillement

M. le président rend une directive sur une question soulevée par M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, concernant la publication de deux avis d'interpellation au *Feuilleton et préavis*.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

La présidence mentionne que, comme elle l'avait affirmé la veille, dans l'éventualité où l'étude des crédits se terminait ce jeudi, 4 mai 2017, elle entend protéger le droit des députés de l'opposition à l'interpellation du vendredi, 5 mai 2017. Compte tenu des courts délais pour ce faire et, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'institution qu'est l'Assemblée nationale, la présidence invite cependant les groupes parlementaires à s'entendre entre eux quant au moment où pourra se tenir cette interpellation.

Dépôts de documents

M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 3197-20170504)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 233 concernant l'admissibilité à l'aide financière de dernier recours des revenus d'un conjoint vivant maritalement avec une personne ayant une contrainte sévère à l'emploi, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 avril 2017 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 3198-20170504)

4 mai 2017

La réponse à la question écrite n° 236 concernant la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et le Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 avril 2017 par M. Khadir (Mercier).

(Dépôt n° 3199-20170504)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 492 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

(Dépôt n° 3200-20170504)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 489 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

(Dépôt n° 3201-20170504)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lamarre (Taillon) dépose :

Copie d'un document concernant le nouveau programme de désignation réseau pour les groupes de médecine de famille.

(Dépôt n° 3202-20170504)

4 mai 2017

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Granby), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance du journalisme d'enquête;

QU'elle rappelle également l'importance du principe de la liberté de presse dans une société démocratique.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 328 en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), M. Bonnardel (Granby), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère l'importance du respect de la protection des institutions démocratiques et de la séparation des pouvoirs.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 329 en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstentions : **2**

3399

4 mai 2017

M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Spénard (Beauce-Nord), M. Khadir (Mercier) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant une modification à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2017-2018 du portefeuille « Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude du portefeuille « Sécurité publique » des crédits budgétaires 2017-2018; puis afin de procéder à l'étude du portefeuille « Relations internationales et Francophonie »;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude du volet « Enseignement supérieur » des crédits budgétaires 2017-2018 du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude du volet « PME, développement économique régional » des crédits budgétaires 2017-2018 du portefeuille « Économie, Science et Innovation »;

4 mai 2017

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à l'étude du volet « Réadaptation, protection de la jeunesse, santé publique » des crédits budgétaires 2017-2018 du portefeuille « Santé et Services sociaux »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des volets « Pêcheries » et « Agriculture et Alimentation » des crédits budgétaires 2017-2018 du portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation ».

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 12 mai 2017, M. Caire (La Peltrie) s'adressera à M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les nominations du gouvernement libéral ».

À 11 h 21, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 mai 2017, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

4 mai 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bonnardel (Granby), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 328)

POUR - 99

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Richard (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Pontiac)	Martel (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Saint-Laurent)	Matte (PLQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Fournier (PQ)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	(Jonquière)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (IND)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (IND)	St-Denis (PLQ)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Vachon)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Charlebois (PLQ)	Khadir (IND)	Paradis (CAQ)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Vien (PLQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Villeneuve (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	

4 mai 2017

Sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), M. Bonnardel (Granby), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 329)

POUR - 97

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Marceau (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	(Pontiac)	Matte (PLQ)	(Bonaventure)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Saint-Laurent)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (IND)
Bonnardel (CAQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (IND)	St-Denis (PLQ)
Bourcier (PQ)	Habel (PLQ)	(Vachon)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Paradis (CAQ)	Vallée (PLQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	(Lévis)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Villeneuve (PQ)
Chevarie (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Cloutier (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Poëti (PLQ)	
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	
D'Amour (PLQ)	Léger (PQ)	Polo (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Leitão (PLQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	

ABSTENTIONS - 2

Khadir (IND)

Massé (IND)